



Les défis de l'alternance démocratique

Conférence internationale



CONFERENCE INTERNATIONALE “LES DEFIS DE L’ALTERNANCE DEMOCRATIQUE EN AFRIQUE” COTONOU-BENIN, 23-25 FEVRIER 2009

Thème : Contribution de la Femme à l’Enracinement de la Démocratie par l’Education
par Colette HOUETO 1^{ère} Adjointe au Maire de Porto-Novo.

Depuis une quinzaine d’années, on a constaté un rôle de plus en plus actif des femmes et des réseaux de femmes dans les espaces publics et politiques, même si elles n’y sont pas acceptées d’emblée et qu’elles rencontrent beaucoup de difficultés. A preuve ces propos d’un homme politique français qui pense que, quand un homme aime les femmes, c’est rarement pour les propulser sur le devant de la scène politique... aussi est-il souvent plus facile de laisser la place à une femme dans l’autobus qu’au parlement... (Sic !). De même on peut noter qu’on commence à ne plus les confiner dans les seuls ministères des affaires sociales établis sans grands moyens ... ni ressources humaines adéquates. Quelques unes occupent des postes de décision aux premiers rangs. Ces avancées dénotent de plus en plus le rôle irremplaçable des femmes et de leurs combats pour une démocratie équilibrée. Toutefois, on doit regretter qu’elles ne soient pas encore assez nombreuses ni équipées pour influencer de façon significative sur les mécanismes qui assurent et enracinent la participation de tous à la vie démocratique.

Toutefois des limites persistent dans tous les domaines de la vie publique et politique qui affectent négativement la pleine participation des femmes à la jouissance de leur droit et de leur position.

Dans cette perspective, il convient de nous demander quelle éducation il faudrait donner à la femme pour affermir sa participation démocratique et mieux l’enraciner.

Pour tenter de répondre à cette question les points suivants seront abordés :

- 1- **Les limites des femmes au regard de l’analyse de l’état des lieux : des constats toujours préoccupants**
- 2- **La clarification des concepts : démocratie et éducation.**
- 3- **Contribution de la femme à l’enracinement de la démocratie par l’éducation : buts – principes et lignes d’action.**
- 4- **Quels programmes pour enraciner la démocratie avec les femmes, en éducation**
- 5- **Les Défis pour l’enracinement de la démocratie par l’éducation des filles et des femmes.**

1) Les limites des femmes au regard de l'analyse de l'état des lieux : des constats toujours préoccupants.

1^{er} constat :

- Le poids démographique de la femme en Afrique et son extrême jeunesse

Presque partout dans le monde le poids démographique des femmes est incontestable. En 2005, et selon l'hypothèse moyenne des statistiques fournies par les Nations Unies dans le document intitulé WORLD POPULATION PROSPECTS (The 2006 Revision) l'ensemble des pays les plus développés comprenant l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Australie, la Nouvelle Zélande et le Japon atteignent une proportion de 51,5% pour les femmes. Selon les mêmes données démographiques, l'Europe compte à elle seule 51,9% de femmes. L'Amérique Latine et les Caraïbes enregistrent une proportion de 50,6%.

Quand on interroge les mêmes données pour l'Afrique, celle-ci dans sa totalité abrite 50,2% de femmes. Lorsqu'on essaye d'affiner ce dernier pourcentage pour l'Afrique, on observe les résultats ci-après.

Tableau N°1

Pourcentage de femmes en 2005 dans la région Afrique
(Hypothèse moyenne des Nations Unies)

1- Afrique	50,2	4- Afrique de l'Est	50,4
2- Afrique au sud du Sahara	50,3	5- Afrique du Nord	50,0
3- Afrique Centrale	50,5	6- Afrique de l'ouest	50,0
7- Afrique du sud		51,0	

Comme on peut le constater en dehors de l'Afrique du Nord et de l'Ouest (50,0%), la population féminine est partout ailleurs supérieure à la population masculine. De plus Cette population féminine se caractérise par son extrême jeunesse.

Tableau N°2

Pourcentage en 2005 de la population féminine 0- 29 ans par rapport à la population totale.
(Hypothèse moyenne des Nations Unies)

	Population totale x 1000	F 0-29 ans x 1000	F 0-29 ans sur Population totale
Afrique	922011	319797	34,7 %
Afrique au Sud du Sahara	769348	273636	35,6%
Afrique centrale	112505	41096	36,5%
Afrique de l'Est	292539	105927	36,2%
Afrique du Nord	189562	58632	30,9%
Afrique de l'Ouest	272505	96828	35,5%

Afrique du Sud	54900	16924	30,8%
----------------	-------	-------	-------

A l'examen du tableau ci-dessus, on constate que les tranches d'âges 0 – 29 ans correspondant globalement à la première enfance et aux tranches d'âges scolaire et universitaire en Afrique évoluent de 30,0% à 36,6% de la population totale. De plus, dans le domaine du développement social, les femmes se trouvent dans les catégories les plus défavorisées, dès lors qu'elles sont confrontées à des tendances à l'injustice et aux inégalités qui proviennent du marché et des pratiques de domination et de contrôle culturel. Ceci nous amène à un deuxième constat.

2^{ème} constat

- Les disparités dans le domaine de l'éducation

Niveau formel

Enseignement primaire

Dans l'enseignement primaire qui se rapporte à l'éducation et à la protection de la petite enfance (3ans et plus), et selon les données disponibles dans le rapport mondial de suivi sur l'Education Pour Tous, UNESCO 2007, le taux brut de préscolarisation est passé de 33,0% à 37,0% entre 1999 et 2004. Si ce taux est resté stable en Asie de l'Est, sa progression a été modeste dans les pays développés (+ 4,0%).

Les progrès les plus marqués ont été enregistrés en valeur absolue en Afrique au Sud du Sahara. Malheureusement ces progrès ne se sont pas traduits en pourcentage élevé à cause de la forte progression démographique. Cependant on a pu enregistrer plus de 43,5% en Afrique au Sud du Sahara.

C'est dans l'éducation primaire que la différence de scolarisation entre les sexes est moins prononcée et la plupart des pays se rapprochent de la parité entre garçons et filles.

Dans l'enseignement primaire et selon les données de l'année scolaire 2005, tous les indicateurs de scolarisation présentent des améliorations significatives. En effet, qu'il s'agisse du Taux Brut de Scolarisation/TBS, du Taux Brut d'Admission /TBA ou du Taux d'Achèvement du Primaire/TAP, les évolutions ont été particulièrement satisfaisantes entre 1990 et 2005. En moyenne le TBS en Afrique subsaharienne s'établit à 98,0% en 2004 contre 78,0% en 1990. Néanmoins cinq (5) pays africains dont le Niger et Djibouti, avec respectivement 47,0% et 40,0% de TBS, demeurent de ce point de vue les pays qui présentent la plus faible couverture.

Les évolutions concernant le Taux Brut d'Admission (TBA) et le Taux d'Accès en dernière année du Primaire (TAP) qui mesure approximativement l'achèvement du cycle sont tout aussi remarquables : ces taux sont passés respectivement de 85,0% à 95,0% et de 48,0% à 65,0% entre 1990 et 2005. Alors que sur l'ensemble des pays considérés moins d'un élève sur deux achevait l'enseignement primaire en début de période, deux élèves sur trois atteignent la fin du cycle aujourd'hui. En 2005, seul le Niger accuse du retard avec un TAP de 28,0%. Toutefois il est intéressant de constater que parallèlement à ces progrès, on observe une diminution générale du poids des redoublements depuis 1990 / 91.

En ce qui concerne la parité entre les sexes, on note qu'un certain nombre de pays demeurent éloignés de l'objectif de parité selon le genre, tant en termes d'admission que d'achèvement du cycle. Sur les 41 pays africains pour lesquels les données nécessaires sont disponibles, on ne compte en moyenne que 92 filles pour 100 garçons à l'entrée à l'école en 2005. Elles sont moins de 90 dans 14 pays africains. Au Niger, au Tchad et en

République Centrafricaine, elles sont moins de 80 filles pour 100 garçons. Moins nombreuses que les garçons à l'entrée du Primaire, les filles se caractérisent aussi par une rétention plus faible : en dernière année, on compte en moyenne 88 filles pour 100 garçons. Le Tchad et la République Centrafricaine sont les pays où les indices de parité sont les plus bas, avec respectivement 51 et 64 filles pour 100 garçons.

Comme on peut le constater, même si des évolutions favorables sont intervenues dans l'enseignement primaire en Afrique entre 1990 et 2005, il est clair que la parité entre les deux sexes n'est pas encore réalisée notamment en ce qui concerne les taux de rétention et les taux d'achèvement.

Enseignement secondaire

L'amélioration des taux d'achèvement du primaire et la volonté des élèves de poursuivre leurs études créent une forte pression sur les enseignements post-primaires. Il s'en suit un rythme élevé d'expansion des enseignements secondaire général et supérieur.

Dans l'enseignement secondaire général, les taux bruts de scolarisation moyens pour l'Afrique s'établissent à 49,0% en 2004 / 2005 dans le premier cycle et 24,0% dans le second cycle du secondaire général. Un enfant sur deux en moyenne accède au premier cycle et plus d'un enfant sur trois l'achève, alors qu'un enfant sur quatre accède au deuxième cycle.

Cette situation cache néanmoins des disparités très importantes puisque les filles restent défavorisées. Les disparités au détriment des filles sont prononcées et elles sont presque exclusivement le fait des pays à faible revenu parmi lesquels la plupart des pays au Sud du Sahara.

Enseignement supérieur, technique et professionnel

En l'absence de données complètes sur ces deux niveaux, nous pouvons retenir les informations suivantes :

- Les effectifs de l'enseignement supérieur ont progressé de 15% par an passant de 10908 en 1994 à 64317 en 2007. Cette croissance exponentielle des effectifs pose de gros problèmes d'infrastructures et d'encadrement et limite l'intérêt des femmes pour des filières porteuses dans ce type d'enseignement particulièrement les filières de mathématiques de l'économies et des finances etc..
- En ce qui concerne l'enseignement technique et la formation professionnelle, la volonté politique qui est de faire de ce secteur la deuxième priorité dans le domaine de l'éducation n'est pas encore traduite dans les faits puisque entre 2000 et 2007 le taux de croissance dans ce sous secteur n'est que de 6,5% pour les jeunes gens et jeunes filles confondus.

La réponse à ces difficultés nous amène à examiner des modalités susceptibles de donner une bonne dose de confiance en soi aux filles pour assumer le coût psychologique de la transgression des stéréotype qui continuent de bloquer les filles. Nous savons en effet que dans le domaine de la formation professionnelle à niveau égal, un garçon sera poussé vers des études scientifiques tandis qu'une fille se repliera prudemment vers des métiers qui semblent mieux correspondre à son genre

Niveau non formel

Pour ce qui concerne l'éducation non formelle, les taux moyens d'alphabétisme ont progressé dans toutes les régions, mais ils demeurent particulièrement bas en Asie du sud et de l'ouest (59,0%), en Afrique subsaharienne (61,0%).

En termes de disparité, examinons le tableau ci-après présentant la situation de l'alphabétisation en 1990 et les estimations pour 2015, horizon défini dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT) pour éradiquer l'analphabétisme dans le monde.

Les femmes représentent en 2005 64,0% des adultes qui, dans le monde, ne peuvent pas lire et écrire. Cette proportion est pratiquement inchangée par rapport aux 63,0% enregistrés en 1990. Globalement, il n'y a que 89 femmes considérées comme alphabètes pour 100 hommes considérés comme tels dans le monde, autrement dit l'indice de parité entre les sexes (IPS) de l'alphabétisme des adultes est de 0,89.

Les régions où les indices de parité entre les sexes (IPS) de l'alphabétisme des adultes sont les plus bas sont l'Asie du Sud et de l'Ouest (0,66), les Etats arabes (0,72).

Cet indice est également bas en Afrique subsaharienne (0,77). Malgré des progrès, il subsiste des disparités marquées entre les hommes et les femmes adultes notamment en Afrique subsaharienne. A la lecture du tableau N°3, les disparités au détriment des femmes persistent jusqu'en 2015. Les taux d'alphabétisme ont évolué comme suit :

Tableau N°3

Taux estimés d'alphabétisme des adultes (15ans et plus) en 1990 et 2000 – 2004, et projections pour 2015, par Région. (Source : rapport mondial de suivi sur l'EPT, UNESCO)

	1990				2000-2004				2015			
	Taux d'alphabétisme (%)			IPS F/M	Taux d'alphabétisme (%)			IPS F/M	Taux d'alphabétisme (%)			IPS F/M
	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	
Monde	75	82	69	0,84	82	87	77	0,89	87	91	84	0,92
Pays en développement	67	76	58	0,76	77	83	70	0,84	84	88	79	0,89
Afrique Subsaharienne	50	60	40	0,67	61	70	53	0,77	67	73	61	0,84
Etats arabes	50	64	36	0,56	66	77	55	0,72	79	86	71	0,82
Asie de l'Est et Pacifique	82	89	75	0,84	92	95	88	0,93	96	97	94	0,96
Asie du Sud et de l'Ouest.	47	60	34	0,58	59	71	46	0,66	68	78	58	0,74

Comme on peut le constater l'indice de parité entre les sexes (IPS) a évolué très modérément en Afrique subsaharienne entre 1990 (0,67), 2000-2004 (0,77) et 2015 (0,84).

Ainsi donc à l'horizon 2015 il y aura seulement en Afrique subsaharienne 84 femmes considérées comme alphabètes pour 100 hommes. Nous sommes donc loin de la réalisation de l'objectif de l'éducation pour tous et surtout pour les femmes. Cette situation est d'autant plus grave que l'Afrique subsaharienne est la seule région au monde où les taux d'alphabétisme de la population 15 à 24 ans ne connaissent pas d'amélioration parce que la population continue de croître rapidement.

Comme on peut le constater, l'alphabétisme n'est pas seulement l'affaire des individus. Il s'agit aussi de mettre en place des communautés et des sociétés alphabètes. Du reste, comme l'a fait valoir le rapport 2006, la motivation et la propension à devenir alphabète sont étroitement liées à la qualité des environnements alphabètes dans la famille, à l'école, sur le lieu de travail et dans la communauté au sens large. Il s'agira alors de mettre en place avec les femmes et pour les femmes au sein des communautés, des groupements, des associations et des réseaux, comme lieux où s'établiront des environnements alphabètes. Ces lieux leur permettront alors d'adopter et d'intégrer un ensemble de compétences et de valeurs susceptibles de les aider dans la vie moderne et ces exigences. Il convient de souligner la dimension socio-économique de l'alphabétisation qui reconnaît qu'il est indispensable « de créer des environnements et des sociétés alphabétisés pour parvenir à éliminer la pauvreté, réduire la mortalité infantile, freiner l'expansion démographique, instaurer l'égalité entre les sexes et assurer durablement le développement, la paix et la démocratie » (ONU, 2001).

Face à ces objectifs quel est la place actuelle de la femme dans les économies africaines. La réponse à une telle question nous permet de déboucher sur un troisième constat.

3^e constat

- **La place de la femme dans les économies africaines : surreprésentation dans l'économie informelle et dans les emplois non qualifiés.**

Pour appréhender ce troisième constat, écoutons M. Jacques Diouf qui s'exprimait lors de la 33^e session de la conférence générale de la FAO (19 – 26 Novembre 2005 à Rome). « Les femmes ont un rôle de premier plan dans la production vivrière dans toutes les régions du monde : en Afrique subsaharienne et dans les Caraïbes, au moins 80% des denrées alimentaires de base sont produites par les femmes. En Asie du sud et du Sud - Est, les femmes sont responsables de près de 60% de l'agriculture et de la production vivrière. Mais les femmes sont privées d'accès aux instruments indispensables à leur travail, notamment les facteurs de production comme la terre, le crédit, l'information, la formation et le pouvoir décisionnel. » a ajouté M. Diouf.

Il est évident que pour un pays, ne pas investir dans l'autre moitié de sa population c'est se priver de la contribution d'une part importante de ses ressources humaines, lesquelles sont indispensables pour son développement, son efficacité économique et sa compétitivité au plan international.

L'accès des femmes à ces facteurs de production est vital pour les tirer de la pauvreté et à cet égard, c'est une question essentiellement démocratique.

Notons que le secteur informel où les femmes dominent en Afrique est l'ensemble des activités qui échappent à la politique économique et sociale, et donc à toute régulation de l'Etat. C'est une question de survie pour ces femmes africaines. Elles trouvent dans les pratiques financières du secteur informel « l'argent chaud » lié à la proximité et aux relations sociales personnalisées par opposition à « l'argent froid » anonyme provenant d'organismes bancaires ou d'institutions financières. Cet « argent chaud » provient d'une forme d'épargne

très ancienne d'association rotative d'épargne et de crédit connue sous le nom de « tontine ».

Par ailleurs la baisse sans cesse croissante du pouvoir d'achat des salariés exerçant dans le secteur moderne incite les ménages à rechercher des revenus complémentaires dans le secteur informel pour joindre les deux bouts du mois. Et les femmes en Afrique sont les plus nombreuses à apporter à leur ménage ce type de revenus complémentaires.

Enfin, la convivialité omniprésente dans le secteur informel où les prix donnent lieu à des négociations correspond parfaitement au tempérament des femmes africaines.

Et pourtant en dépit de ses avantages, le secteur informel joue un rôle d'adoption et d'accueil des agents économiques exclus du secteur formel. On comprend alors qu'une bonne partie de la population se tourne également vers le secteur financier informel car des réseaux institutionnels classiques lui sont fermés.

En dépit donc des avantages que nous avons énumérés, le secteur informel est le lieu où se réfugient les nombreuses populations et parmi elles surtout les femmes exclues du secteur formel.

4^{ème} constat

- **Sous représentation des femmes dans les instances de décision**

Sortons d'abord de l'Afrique pour constater ce qui se passe ailleurs dans le monde.

L'Union interparlementaire (UIP) a publié récemment les statistiques concernant l'évolution de la parité entre hommes et femmes en politique.

En Europe, ce sont la Suède, le Danemark et la Finlande qui composent le trio de tête avec environ 40% de femmes parlementaires.

Au total, sur les 179 pays analysés, 150 ont moins de 20% de femmes, toutes chambres confondues. La France quant à elle arrive péniblement en 52^e position avec 10,9% alors que la moyenne mondiale se situe à 13,0%. Les pays arabes sont bons derniers avec une moyenne inférieure à 4,0%.

Par ailleurs il convient de noter selon les mêmes statistiques, que seulement 7 pays ont choisi une femme comme chef de l'état et 3 comme chef de gouvernement. Plus de 140 pays ont des femmes aux postes de ministres mais elles représentent moins de 10,0%. Les portefeuilles qui sont traditionnellement confiés sont ceux de la condition Féminine, des Affaires Sociales, de la Santé et de l'Environnement. L'Economie, les Finances et la Défense restent en revanche des domaines réservés aux hommes. Les blocages majeurs viennent souvent des partis politiques.

Examinons maintenant ce qui se passe en Afrique.

Nous constatons partout en Afrique que très peu de femmes siègent dans les parlements et même dans les conseils municipaux et participent aux décisions politiques à travers les Etats-majors des partis politiques. Une seule femme au sud du Sahara est présidente de la République du Libéria.

Au Bénin, les élections législatives de 2007 n'ont guère fait progresser la cause féminine : 9 femmes sur 83 députés. Les premières élections communales (décembre 2002) ont élu 48 femmes sur les 1199 conseillers. On y dénombre 3 femmes maires dans les 77 communes. Cette faible représentativité des femmes au niveau local (4% sur l'effectif total) limite leur participation aux instances de décision à la base et compromet la promotion des droits des femmes de façon significative, à l'effectivité d'une gouvernance locale démocratique, gage d'un développement partagé et durable.

Au Mali, malgré l'augmentation de leur nombre en 2004 (720 femmes élues contre 418 femmes en 1999), le pourcentage des femmes élues locales reste encore faible : moins de 7% dans les conseils communaux. On est donc très en deçà des 30% qui ont été définis au Mali comme seuil critique requis en termes de capacité d'influence des femmes dans les structures et institutions.

Au Togo, on dénombre 6 femmes au parlement sur 81. Puis 5 femmes au gouvernement sur 35.

Ce constat de sous représentation de femmes dans les instances de décision amène certains à se demander si les quelques femmes que l'on glisse dans les équipes gouvernementales ne seraient-elles pas des faire-valoir qui jouent souvent un rôle de figurantes, puisque très souvent on se dépêche de les sortir au détour du moindre remaniement de l'équipe gouvernementale. En un mot, il en résulte que les candidats à des postes électifs, s'agissant de ceux qui confèrent à l'élu un pouvoir réel, forment un club très fermé : n'y pénètrent que les hommes et surtout ceux qui ont le genre qu'il faut.

Face à tous ces constats :

- Le poids démographique de la femme en Afrique et son extrême jeunesse ;
- Les disparités dans le domaine de l'éducation ;
- La place de la femme dans les économies africaines : surreprésentation dans l'économie informelle et dans les emplois non qualifiés ;
- Sous représentation des femmes dans les instances de décision ;

On comprend l'importance que les gouvernements africains doivent accorder à cette population féminine qui de surcroît se caractérise par sa jeunesse et le poids des inégalités, des disparités qui l'affectent dans presque tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Il est donc bon de se demander comment l'éducation peut aider à assurer et enraciner la participation citoyenne et démocratique de la femme.

Mais avant tout, essayons de clarifier les concepts démocratie et éducation.

2) La clarification des concepts : démocratie et éducation

On reconnaît de plus en plus un lien incontournable entre l'éducation et l'enracinement de la démocratie.

Nous convenons que dans son expression concrète, aucune institution démocratique ne ressemble à une autre : chaque pays se donnant les règles qui tiennent compte de son

histoire spécifique. Cependant, il est des éléments dont se réclament tout pays ou tout système de démocratie libérale à savoir :

- Les droits de l'homme (liberté de pensée et d'expression, santé, éducation, droit au logement et au loisir, etc...)
- Séparation réelle des pouvoirs et existence d'institution de contre-pouvoir
- L'alternance au moyen des urnes... etc

Si la démocratie se définit par ces questions majeures ci-dessus énumérés et qui ont été longuement examinées par les acteurs de cette conférence longuement parlé au cours de la conférence, il est évident que sa place requiert une importance dans l'éducation, surtout de la femme.

L'éducation paraît alors un canal déterminant pour éveiller les consciences, aider à appréhender les valeurs de promotion de l'homme et à susciter des comportements utiles à la vie dans tous les secteurs : social, économique, politique...

La question qui se pose est de savoir si les femmes africaines du secteur informel en général non alphabétisées, malgré le dynamisme qu'elles affichent dans la vie économique sont aujourd'hui capables de relever les défis qui nous préoccupent : questions des élections libres et transparentes, question de la reddition des comptes, question du contre-pouvoir etc, qui concernent, il est vrai, tous les acteurs sociaux. On pourrait répondre par l'affirmative dès lors que l'éducation véritable passe également par la maîtrise des langues et de leur accessibilité culturelle, économique et communicationnelle. Le défi à ce point est de prendre les dispositions administratives, techniques et financières pour adapter les services publics aux exigences de tous les acteurs en présence aux niveaux formel, non formel et informel.

3) Contribution de la femme à l'enracinement de la démocratie par l'éducation : Principes et Lignes d'action.

La question est de savoir également quels sont les principes et les lignes d'action qui doivent guider aujourd'hui les femmes éduquées dans leur contribution à l'enracinement de la démocratie.

- **Des principes et lignes d'action**

- Il convient de considérer l'éducation comme un tout, intégrant l'éducation familiale, aux niveaux formel, non formel et informel.
- Assurer une égalité de chance pour tous, ce qui appelle la mise en place d'une politique inclusive et explicite de l'éducation des filles comme expression de l'équité. A cet effet prendre des dispositions pour mettre progressivement et rigoureusement en place des stratégies d'accès/recrutement, de maintien, de progrès et de réussite des filles dans les systèmes formel et non formel d'enseignement et d'éducation complets de base, en vue d'éviter le retour à l'analphabétisme (accès à l'éducation préscolaire, aux cours primaire, secondaire jusqu'à la fin du premier cycle).

- Accès également à l'éducation de base non formel comportant un processus régulier d'alphabétisation des adultes, associé à des programmes d'environnement, de nutrition, de santé et d'activités génératrices de revenus.
- Rendre cette éducation de base attractive et efficace à travers la production de matériels didactiques, d'autoformation et d'auto-documentation accessible à tous les apprenants (organisation d'environnement lettré).
- Créer des partenariats sociaux durables au côté des ministères sectoriels, des structures territoriales décentralisées, des structures de la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers en organisant les jeunes filles et les femmes dans tous les secteurs en associations, en groupements et en réseaux.
- Le financement de ces arrangements devrait-être partagé par les deux parties. Le but étant de coordonner et de rendre convergentes les initiatives et les innovations éducatives généralement dispersées, sans impact réel sur le développement social et économique des femmes.
- Reconnaître la diversité et la dynamique d'échange d'expérience comme moyen de changement et prendre en compte dans tout processus éducatif les besoins et les intérêts éducatifs des apprenants ainsi que la valeur de tout processus d'apprentissage.
- Stimuler la recherche /collecte de données et la recherche-action pour améliorer les objectifs et les stratégies de projets et de programmes d'éducation aux niveaux local, départemental et national.
- Veiller à l'introduction d'indicateur et de mécanisme de suivi - évaluation - contrôle susceptible d'aider à l'amélioration des programmes d'éducation.
- Introduire à tous les niveaux l'éducation civique comme moyen de renforcer la démocratie.
- Au moment où nos sociétés paraissent à nouveau en crise, et où l'argent pollue tout, l'éthique devient un principe de survie sociale et communautaire où la femme formée comme éducatrice et formatrice peut imprimer un mouvement de réformes et d'assainissement dans l'espace public, politique et managérial. Il faut pour cela que les femmes éduquées soient fermes dans leurs convictions et claires dans leurs pensées et qu'elles ne se laissent pas corrompre parce qu'aujourd'hui encore on attend plus et mieux d'elles pour briser le cours des bricolages et des malversations de certains acteurs au pouvoir.

4) Quels programmes pour enraciner la démocratie avec les femmes, en éducation

- *Au niveau familial*

- Education de la première enfance*

On n'accusera donc pas les petites filles aux fourneaux, aux tâches domestiques récurrentes et plutôt pénibles comme la cuisine, la vaisselle, le repassage alors qu'on en éloignerait les petits garçons. L'apprentissage des tâches domestiques devrait permettre un rapprochement des rôles et des fonctions avec les enfants. C'est au travers de ces rôles partagés avec ses frères que l'éducation de la petite fille prend un premier contact avec la démocratie. Réciproquement les garçons élevés dans de telles conditions apprennent à respecter la femme dans la petite fille à travers l'apprentissage d'un compagnonnage utile et apparemment ludique, mais forcément éducatif.

Cette petite fille devenue femme aura tendance à reproduire dans sa propre famille ce modèle d'éducation aux rôles partagés voire interchangeables. Dans son couple d'abord, elle saura amener son époux à assumer certains rôles, certaines fonctions habituellement dévolues à la femme. Dans la prise de décision au niveau du couple, elle aura à cœur, au regard de son éducation première, d'avoir son mot à dire dans les projets essentiels qui participent de l'épanouissement de sa famille.

Au total, l'éducation - centralisation fondée sur l'autorité du chef de famille doit laisser place à une culture familiale privilégiant la consultation, la concertation, la négociation et la responsabilisation au sein du couple. Une telle culture familiale offrira aux enfants des exemples de prise de parole dans le respect du point de vue de l'autre. La famille exigeant des engagements et des contrats, ce sera le lieu de prendre en compte la solidarité inter-générationnelle à laquelle il faut déjà préparer la petite fille et le petit garçon.

- A l'école

Les programmes devront être adaptés à la demande, aux langues et aux âges des acteurs bénéficiaires.

A l'école, les contenus des programmes encourageront la confiance et l'estime de soi, la protection des biens de l'école, la compréhension des droits des enfants à travers des activités pratiques mises en place par des parlements d'enfants comportant aussi des filles. Il peut arriver que les discussions sur les droits de l'homme abordent des points controversés et sensibles. Les maîtres eux-aussi préalablement informés et sensibilisés aux processus pédagogiques et de communication devront rester à l'écoute de ce qui peut perturber les élèves.

Ces techniques de pédagogie de l'enseignement des droits de l'homme devront s'adapter au contexte, à l'âge des élèves et à leurs intérêts, car les évaluations prouvent que les différents exercices favorisent la pensée critique. L'important toutefois est d'avoir des maîtres formés sur les questions des droits de l'homme, car si cela n'était la sensibilité de certaines questions aurait éveillé des conflits préjudiciables à la stabilité et à l'équilibre au sein des élèves.

Exemple :

En Droit

Une seule école pour tous, pourrait être abordée de la manière suivante :

1^{ère} étape

Question : On demandera aux élèves d'observer l'école et les abords pour voir si elle est accessible aux personnes souffrant de handicaps particuliers.

2^e étape

Discussion : quels changements préconisent-ils ?

Que pourrait faire l'école pour arriver à ce droit pour tous ?

- **Dans l'enseignement supérieur**

Promouvoir l'excellence et travailler avec les parents et les services publics à l'orientation et au recrutement des jeunes filles en se basant sur l'analyse des filières porteuses sans exclure les disciplines scientifiques.

- **Dans la société : l'éducation non formelle des adultes et l'alphabétisation**

L'alphabétisation est un droit et il est le fondement de tout apprentissage ultérieur. L'alphabétisation donne aux individus hommes et femmes les outils, les connaissances et la confiance en soi dont ils ont besoin pour améliorer leur existence, participer plus activement à leur société et faire des choix éclairés. De nos jours les compétences associées à l'alphabétisme sont plus vitales que jamais.

Pour cela il est impératif de créer en dehors des partis politiques qui tendent à instrumentaliser les femmes, des associations de la société civile ou groupements d'intérêts économiques au sein desquels les femmes développent les motivations d'appartenance à une communauté, à un groupe. Divers programmes d'éducation et de formation pour les femmes devront prendre appui sur les motivations des femmes.

Ces programmes seront régis par des stratégies nationales d'intensification de l'alphabétisation des jeunes et des adultes qui s'inscriront dans le cadre des politiques intégrées de langues, du livre, des médias et de l'information, en vue de créer des environnements alphabètes. Ces stratégies devraient également tenir compte des financements publics additionnels car l'alphabétisation ne représente souvent que 1% des budgets nationaux d'éducation.

Ces stratégies devraient enfin promouvoir des matériels imprimés y compris ceux valorisant les expériences novatrices et les pratiques réussies des femmes organisées qui ont une influence positive sur les acquis de l'alphabétisation. Par ailleurs, il s'agira de professionnaliser et de rémunérer le personnel d'alphabétisation y compris des femmes.

En outre, il faudrait favoriser une politique linguistique systématique à partir de l'université (français, anglais, langue nationale) et mettre en place un leadership fort entre l'Etat, le secteur privé, la société civile et le niveau communautaire décentralisé en vue d'une plus grande efficacité dans les programmes d'alphabétisation.

Ces programmes accorderont une large place aux formations couplées avec les activités génératrices de revenu. L'information sur les droits des femmes fera également parti du curriculum. Presque tous les pays africains disposent d'un code des personnes et de la famille, qu'il s'agira de faire connaître et de vulgariser. Une femme qui prend conscience de ses droits et ses devoirs devient une citoyenne à l'intelligence responsable. Au total c'est à travers ces groupements que va se développer et se construire le leadership progressif de la femme.

Pour faire de ces associations et de ces groupements une force d'influence sur les décisions politiques en faveur de la femme, il convient de s'assurer de leur fonctionnalité effective et de les aider à s'organiser en réseau.

Les réseaux pourront aider les femmes à développer l'esprit d'entreprise, à monter et à mettre en œuvre des projets de développement dont elles sont les principales bénéficiaires, puis à échanger leurs bonnes pratiques.

La complexité des tâches et des rôles aujourd'hui nécessite que l'on implique davantage les pères dans la réalisation des activités particulièrement d'éducation et de formation des enfants filles et garçon. La promotion d'une parenté responsable n'est-elle pas garante de l'équilibre des familles et la société toute entière.

Communiquer avec les pères devra permettre d'élargir le champ de la démocratie en recentrant davantage les valeurs civiques basées sur l'éthique.

- **En politique**

Les femmes cadres

La première mission est de leur faire comprendre qu'elles n'ont pas de problème de compétence, mais un problème de visibilité. C'est pourquoi on leur préconise des séances de coaching. Puis un travail sur l'affirmation de soi, le marketing de soi (comment se positionner sur les bons dossiers, les bons postes et rendre plus évidente ainsi sa nomination au poste supérieur. On devra également les encourager à travailler à ce qu'elles prennent la parole et que leur prise de parole soit une recherche d'abord de consolidation des acquis et de changements décisifs au service du bien-être de tous.

Les femmes des structures communautaires de base

En ce qui concerne les femmes des mouvements communautaires à la base, elles auront besoin de compter sur l'expérience des ONG de référence de la société civile, des médias, des organisations, associations et réseaux fiables pour leur expliquer en langues nationales des contenus d'information liés aux questions des droits de l'homme, des élections libres, de l'importance du vote bref de l'importance de l'alternance au moyen des urnes. L'objectif étant de leur faire comprendre les éléments considérés comme essentiels à tout système démocratique : la séparation des pouvoirs et l'existence d'institutions de contre pouvoir. Il faut donc former les femmes à cette exigence et mettre en place des stratégies susceptibles de monnayer cette perception dans les processus éducatif des filles et des femmes. Car il importe pour chacun et pour chacune de mettre l'accent sur le fait décisif que nul ne peut occuper politiquement tout l'espace à commencer par le président de la république lui-même. Eduquer les filles et les femmes dans la perspective de les amener à respecter les limites de l'autre parce que la démocratie l'impose. Voilà notre mission aux niveaux de la famille, de la société et des autres institutions.

Les besoins d'éducation et de formation dont nous venons de parler permettront de comprendre que la présence de la femme dans l'espace public et politique n'est pas avant tout, une affaire d'accaparement du pouvoir comme les hommes et les gouvernants le conçoivent en mettant parfois à feu et à sang nos jeunes pays et leurs ressources humaines pour leur seule survie égoïste, mais un lieu de responsabilité, de tolérance, de solidarité, de respect de la parole donnée et des contrats sociaux établis.

- **Dans le domaine des entreprises : nouvelle politique managériale**

Les entreprises envoient des cadres féminins sûres, prêcher la bonne parole aux lycées avec l'association des femmes ingénieures... Les femmes s'organiseront de plus en plus en réseaux pour tracer des projets de solidarité, de respect de la parole donnée d'organisation de la discipline de groupe etc... autant de compétences qui devront être accompagnées par des services de coaching existants au niveau de la société civile (la direction des services culturel et social du département pourrait être consulté). Un suivi et contrôle sera de la responsabilité des femmes elles-mêmes pour s'assurer de leurs progrès et noter les biais nécessitant des corrections.

5) Les Défis pour l'enracinement de la démocratie par l'éducation des filles et des femmes

1. Dans le cadre d'une explicite éducation des filles il importe d'opter de manière transitoire pour une discrimination positive en faveur des filles dans le domaine des bourses, des formations pour l'emploi, de certains recrutements à l'emploi ou dans les grandes écoles, au besoin en définissant des quotas à leur bénéfice. A cette fin les disparités de genre étant corrigés il importe que 80% au moins de la classe d'âge du certificat d'étude dont 50% de filles (au lieu des 42% actuelle) terminent l'école primaire et réussissent avec un bon niveau de connaissance. Pour arriver à ces résultats, un accent devra être porté sur l'information, la communication et l'éducation parentale assorti de mesures incitatives
2. Prendre en compte en les évaluant les programmes, les projets et les activités ayant débouchés sur des résultats satisfaisants en vue de les adapter à leur contexte pour leur généralisation progressive.
3. Identifier des pays de la sous-région qui ont pris de l'avance dans le domaine de la formation des femmes en vue de procéder à des visites d'études et à des échanges de bonnes pratiques particulièrement dans le domaine de la démocratie.
4. Mettre en place au niveau des institutions des droits de l'homme (par exemple à l'IDH Bénin) des comités de veille, de suivi et de contrôle susceptibles de consolider les acquis de l'enracinement de la démocratie par l'éducation des filles et des femmes, en consacrant davantage de ressources financières à leur mise en œuvre. Pour cela à tous les niveaux du système éducatif, la formation des enseignants, des animateurs et animatrices de l'enseignement maternel, des agents permanents de l'Etat devra s'inscrire dans le cadre de la recherche de qualité susceptible d'aider à une amélioration des taux de scolarisation et de rendement des filles évitant ainsi le risque d'accroissement du nombre de descolarisées et de retour à l'analphabétisme chez les filles et les femmes.

5. Favoriser l'accès des femmes aux instances de décision à travers toutes initiatives dont l'inscription dans les constitutions d'articles favorisant les partis politiques qui tiennent compte de cet objectif.

6. Dans le cadre du droit à l'éveil des enfants et de la meilleure prise en charge des enfants à besoins spécifiques, former au plan régional des spécialistes orthopédagogues, orthophonistes, psychologues cliniciens en éducation spéciale.

Conclusion

Tous les problèmes sont importants et nous sommes en recherche et en expérimentation surtout au niveau local de nos communes. Ce que nous percevons tous c'est que les problèmes deviennent de plus en plus graves et qu'il faut faire vite. Toutefois il importe de souligner que la présence de la femme dans l'espace public et politique ne saurait être une affaire d'accaparement du pouvoir comme les hommes et les gouvernants le conçoivent en mettant parfois à feu et à sang nos jeunes pays et leurs ressources humaines pour leur seule survie égoïste, mais un lieu d'exercice de l'éthique. L'éducation civique devrait permettre d'élargir en famille, à l'école, en entreprise, comme en politique le champ de la démocratie en mettant plus particulièrement l'accent sur les valeurs essentielles de la responsabilité, de l'intégrité, de la tolérance, de la solidarité, du respect de la parole donnée et des contrats sociaux établis.

Faire avancer les femmes en politique, c'est accepter de changer les règles du jeu et les pratiques inadaptées aux femmes. Les solutions pour y remédier sont connues :

- en finir avec le cumul des mandats pour régénérer la classe politique ;
- aider au financement des campagnes électorales des femmes en restant ferme sur les quotas et en clarifiant dans chaque parti les règles de désignation des têtes de liste.

Les politiques publiques étant insuffisantes pour libérer les femmes dans le domaine de leur motivation professionnelle et politique vers la prise de décision au sommet, ne conviendrait-il pas d'apprendre également aux hommes le partage du travail domestique ? Une conciliation parentale qui pourrait aider un bon nombre de femmes à occuper en toute sérénité des plus hautes fonctions aux plans professionnel et politique. Si la société fait de la place aux femmes, une nouvelle politique de civilisation verra sans doute le jour. "Pour cela c'est sur tous les fronts qu'il faudra agir. Sur le front éducatif en se donnant les moyens de revoir la question de l'orientation professionnelle des filles et des femmes. Sur le front de la formation des personnels enseignants en relevant la qualification du personnel d'encadrement et en revalorisant obligatoirement la fonction enseignante. Sur le front des médias en sensibilisant davantage les directions des journaux à la question du miroir qu'ils tendent à la société. Sur le front législatif en imposant par la loi, en prenant soin de l'appliquer, les femmes aux postes de décision politiques et économiques" Isabelle GERMAIN édition Larousse *Si elles avaient le pouvoir.*